

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Chloroform

FDS-nombre : 000000020534

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006. Selon l'article 14 (1) du Règlement REACH (CE) n° 1907/2006, il n'est pas nécessaire d'effectuer une estimation de l'exposition ni une caractérisation des risques.

Nom Chimique : trichlorométhane; chloroforme

No.-Index : 602-006-00-4

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119486657-20

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell International Inc. Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road 115 Tabor Road
07950-2546 Morris Plains Morris Plains, NJ 07950-2546
USA USA

Téléphone :
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : SafetyDataSheet@Honeywell.com

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers


2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Inhalation
H331 Toxique par inhalation.
Irritation cutanée Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Cancérogénicité Catégorie 2
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système nerveux central
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 1
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion et inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

Mentions de danger	: H302 H315 H319 H331 H336 H351 H361d H372	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion et inhalation.
Conseils de prudence	: P260 P280 P284 P301 + P330 + P331 P302 + P352 P304 + P340 P305 + P351 + P338 P308 + P313	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

Des concentrations élevées de vapeurs peuvent provoquer une perte de conscience. Une exposition répétée ou prolongée à la substance peut entraîner des troubles au foie. Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	67-66-3 602-006-00-4 01-2119486657-20 200-663-8	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Acute Tox. 3; H331; Inhalation Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Carc. 2; H351 Repr. 2; H361d STOT RE 1; H372 STOT SE 3; H336	>= 90 % - <= 100 %	

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau. En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Oxydes de carbone

Phosgène

Chlorure d'hydrogène gazeux

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker à température ambiante. (Température ambiante: > 0 < 35°C) Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) VME	10 mg/m ³ 2 ppm		
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) VME	10 mg/m ³ 2 ppm		Règlement impératif (VRC)
trichlorométhane; chloroforme	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
trichlorométhane; chloroforme	EU ELV TWA	10 mg/m ³ 2 ppm		Indicatif
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) VLE	250 mg/m ³ 50 ppm		Valeur limité

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

SKIN_DES - Désignation de la peau :

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		2,5 mg/m ³	Inhalation	
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		333 mg/m ³	Inhalation	

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets locaux		2,5 mg/m3	Inhalation	
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,94mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
trichlorométhane; chloroforme	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		0,18 mg/m3	Inhalation	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	Eau douce: 0,146 mg/l	Assessment factor: 10
trichlorométhane; chloroforme	Eau de mer: 0,015 mg/l	Assessment factor: 100
trichlorométhane; chloroforme	Station de traitement des eaux usées: 0,048 mg/l	Assessment factor: 10
trichlorométhane; chloroforme	Sédiment d'eau douce: 0,45 mg/kg dw	Assessment factor: 10
trichlorométhane; chloroforme	Sédiment marin: 0,09 mg/kg dw	Assessment factor: 50
trichlorométhane; chloroforme	Sol: 0,56 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Type de Filtre recommandé:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Protection des mains:

Matière des gants: Viton®

déla i de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Vitoject® 890

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Porter un équipement de protection adéquat.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

État physique	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: douce
Point/intervalle de fusion	: -63 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 60 - 62 °C à 1.013 hPa
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto- inflammation	: >650 °C
Température de décomposition	: A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de la distillation.
pH	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: 0,8 g/l à 20 °C
Solubilité dans d'autres solvants	: Soluble dans la plupart des solvants organiques
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: log Pow 1,97
Pression de vapeur	: 210 hPa à 20 °C
Densité	: 1,48 g/cm ³ à 20 °C
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

9.2 Autres informations

Ce produit n'est pas inflammable.

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de ladistillation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Peut attaquer les matières plastiques.

Oxydants forts

Réagit au contact des métaux en poudre.

Métaux alcalins

Métaux alcalino-terreux

Des bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Oxydes de carbone

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

Phosgène
Chlorure d'hydrogène gazeux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

sexe: mâle

Valeur: 908 mg/kg

DL50

Espèce: Rat

sexe: femelle

Valeur: 1.117 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée:

donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:

donnée non disponible

Estimation de la toxicité aiguë

Valeur: 3,03 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: Méthode de calcul

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Classification: irritant

Durée d'exposition: 24 h

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Classification: irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

non sensibilisant

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

Méthode: OECD 429
non sensibilisant

Toxicité à dose répétée:

Espèce: Rat
Durée d'exposition: 28 jr
NOAEL 34 mg/kg

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Méthode d'Essai: Test de Ames
Résultat: négatif

Méthode d'Essai: Test du micronucleus in vivo

Méthode: OCDE Ligne directrice 474
Résultat: négatif

Méthode d'Essai: Synthèse DNA non programmée

Méthode: Ligne directrice 486 de l'OCDE pour les essais
Résultat: négatif

Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:

Le solvant dessèche la peau.

L'inhalation de vapeur de solvant à haute concentration a un effet narcotique.

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Peut provoquer le cancer.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Valeur: 18 mg/l

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50r

Essai en statique

Espèce: Algues

Valeur: 13,3 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes:

CE50

Espèce: Nitrosomonas sp

Valeur: 0,48 mg/l

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Espèce: Crassostrea gigas

Valeur: 152,5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Résultat: Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1888

IMDG:1888

IATA:1888

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:CHLOROFORME

IMDG:CHLOROFORM

IATA:Chloroform

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 6.1

IMDG: 6.1

IATA: 6.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: III

IMDG: III

IATA: III

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : H2: ITOXICITÉ AIGUË	Quantité: 50.000 kg Quantité: 200.000 kg	
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
Munich : 089/19240	
Lettonie	+37167042473

Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation); +46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances
(LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

trichlorométhane;	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
chloroforme		H331	Toxique par inhalation.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H351	Susceptible de provoquer le cancer.
		H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
		H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion et inhalation.
		H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Chloroform

25669-6X1L

Version 1.7

Date de révision
24.04.2023

éthanol; alcool éthylique : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
(Stabilisant) H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
